



CHEMINS 2021 Formulaire d'inscription

NOM : Prénom :
Tél. Fixe :
N° et opérateur mobile :
E-mail :
Adresse :

J'ai eu un entretien avec le responsable du chemin en date du :
Je désire participer au chemin suivant (cocher la case correspondante) :

Été 2021 *Encore à ce jour sous réserves de la situation sanitaire*

| chemin - lieu de départ | dates | adulte | jeune moins de 25 ans |
|--|------------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> de Vézénobres (30) <i>chemin interâges en étoile</i> | 24 au 29 août | 50 € | 25 € |
| <input type="checkbox"/> de Notre Dame des Neiges <i>en étoile -St-Laurent-les-bains (07)</i> | 12 au 18 juillet | 60 € | 30 € |
| <input type="checkbox"/> de l'Humeur de Modestine - Le Puy (43) | 19 au 30 juillet | 80 € | 40 € |
| chemin de Régordane - Le Puy (43) | reporté en 2022 | | |
| <input type="checkbox"/> Pèlerinage d'un jour - Bouillargues (30) | 28 août | voir formulaire d'inscription Pèlerin d'un jour | |

Chemin en cours de préparation : annonce prévue sur le site début juillet 2021

| | | | |
|--|---------------|------|------|
| <input type="checkbox"/> de Lalouvesc – Ardèche (07) | 16 au 29 août | 90 € | 45 € |
|--|---------------|------|------|

Pour participer à un chemin organisé par l'association, il faut être membre :

- J'ai déjà fait parvenir mon bulletin d'Adhésion 2021 à l'association et ma cotisation à la trésorière.
- Je joins à ce Bulletin le formulaire d'Adhésion à l'association et ma cotisation pour l'année 2021 (adhésion facultative pour les « Pèlerins d'un jour »).
- L'ASSOCIATION A UNE ASSURANCE « **RESPONSABILITE CIVILE** »
- J'enverrai au responsable le nom et le numéro de mon assurance « INDIVIDUELLE ACCIDENT »

Date : Signature :

Suite des informations au verso

CHEMINS 2021
Formulaire d'inscription (suite)

☞ **Joindre à cette fiche** la somme correspondant au chemin choisi, à titre d'inscription **(1)**.
(En cas de désistement, l'association se réserve le droit de conserver cette somme) :

- par chèque bancaire à l'ordre des « **Chemins de saint Gilles** » ou
- par **virement** de préférence (cf Remarque II)

et les envoyer à la **trésorière**, dès que possible, au plus tard un mois avant le départ de votre chemin.

Le nombre de pèlerins sur un chemin étant limité à 19, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée (si le règlement est inclus).

Attestation de bonne santé :

- je suis habituellement en bonne santé
- je fournirai un certificat médical au responsable du chemin

Cette fiche est à renvoyer

à la trésorière :

Anne-Marie COSCINO
37, avenue de Lacanau
13700 MARIGNANE
tresor@cheminstgilles.fr

Remarques

- I. L'inscription d'un **mineur** n'est recevable que si un membre de sa famille l'accompagne sur ce chemin ou si un pèlerin du chemin en prend la responsabilité par un engagement écrit et l'accord écrit du responsable légal du mineur.
- II. L'inscription sera réglée **de préférence par virement** sur le compte suivant :
IBAN : FR79 2004 1010 0906 3420 7B03 020, **BIC** : PSSTFRPPMON,
domiciliation : La Banque Postale ; titulaire : Chemins de saint Gilles,
en mentionnant : « **NOM Prénom + le Nom du chemin 2021** ».
- (1)** Le montant de l'inscription est destiné à couvrir les coûts de l'assurance, de location du véhicule, du repas d'arrivée à Saint-Gilles et d'organisation du chemin. Les frais d'hébergement, de nourriture et de carburant seront à répartir pendant le chemin, en fonction des dépenses réelles (environ 20 € à 30 €, selon coûts des hébergements, par jour et par personne).